

Amiante dans les écoles à Marseille : une plainte déposée pour mise en danger

Ce mercredi, des syndicats d'enseignants et d'agents des collectivités locales des Bouches-du-Rhône, des associations, des parents d'élèves et des profs déposent une plainte contre X pour mise en danger délibérée d'autrui. Ils dénoncent l'inaction des pouvoirs publics concernant le problème de l'amiante présente dans les écoles, collèges et lycée des Bouches-du-Rhône.



Dans les couloirs du collège Alexandre-Dumas (14e), avant recouvrement par un lino dans l'été 2024. (Photo : Sébastien Calvet / Mediapart)

Par Jean-François Poupelin., le 19 Nov 2025

Lien : <https://marsactu.fr/amiante-dans-les-ecoles-a-marseille-une-plainte-deposee-pour-mise-en-danger/>

Est-ce la prochaine catastrophe sanitaire liée à l'amiante ? Ce mercredi 19 novembre en début d'après-midi, sept syndicats d'enseignants et de personnels des collectivités locales, quatre associations et 59 personnes individuelles vont déposer plainte contre X devant le tribunal judiciaire de Marseille pour "mise en danger délibérée d'autrui". Si aucune collectivité n'est directement visée, huit écoles, deux collèges et un lycée sont mis en cause, une majorité sur Marseille.

Toutes et tous ont été construits avant 1997, date de l'interdiction d'utiliser ce produit hautement cancérigène en France. "Ça fait vingt-cinq ans que les plaintes pour homicides ou blessures volontaires n'aboutissent pas. Là, si le procureur est convaincu par la plainte, il pourra regarder au pénal s'il y a des responsables", explique Julie Andreu, du cabinet TTLA, qui accompagne les plaignants. "Sur les 40 000 maladies professionnelles recensées en 2023, 2 000 sont liées à l'amiante. Les cancers liés à l'amiante font partie des cancers professionnels les plus importants", rappelle l'avocate.

Des écoles, deux collèges, un lycée

Les établissements concernés : École maternelle Fonscolombe (13003) ; École maternelle et élémentaire Eugène Cas (13004) ; École élémentaire Saint-Marcel (13011) ; École maternelle et élémentaire La Parade (13013) ; École élémentaire Saint-Jérôme-les-Lilas (13013) ; École maternelle Clair Soleil (13014) ; École élémentaire Andrieux et André Gilous (Eyguières) ; École maternelle Plan de la Cour (Vitrolles) ; Collège Alexandre Dumas (13014) ; Collège Jacques Prévert (Saint-Victoret) ; Lycée Marie-Curie (13005).

Les organisations plaignantes : Les Syndicats CGT Educ'Action, SUD éducation des Bouches-du-Rhône, CGT Ville de Marseille, FSU Territoriale 13, FSU-SNUipp 13, FCPE 13, SNUDI-FO 13, l'Union Départementale des

Syndicats CGT des Bouches-du-Rhône (UD CGT 13), ainsi que l'Association des victimes de l'amiante dans les locaux de l'Éducation des Bouches-du-Rhône (AVALE 13), l'Association nationale d'aide aux victimes de l'amiante et autres maladies professionnelles (ANDEVA) et l'Association de défense des victimes des maladies professionnelles de l'ouest de l'étang de Berre (ADEVIMAP).

"Tous les dossiers présentés sont liés aux luttes de ces dernières années. On est partis du terrain et des combats, des établissements pour lesquels il y a eu des interrogations, des problèmes soulevés, une absence de réponse de l'Éducation nationale ou des collectivités. Il y a aussi eu une mise en commun pour montrer l'ampleur du problème", complète Jean-François Negri, de SUD éducation 13, un des quatre syndicats d'enseignants parties prenantes de la plainte. Selon ses chiffres, au niveau national, *"80 % à 90 % des établissements scolaires construits avant 1997 sont potentiellement concernés par des problèmes d'amiante, et 30 % des établissements du premier et du second degrés ne possèdent pas de dossier technique amiante (DTA)".* *"L'Éducation nationale ne fait pas son travail, les collectivités ne font pas leur travail",* insiste ce professeur d'histoire-géo des quartiers Nord de Marseille.

Situations banales

Des parents d'élèves, agents de la commune et enseignants de la maternelle de Cuges-les-Pins s'apprêtent d'ailleurs à se joindre à la plainte. Suite à la demande de diagnostic amiante des parents adhérents à la FCPE de l'école, les sols de deux classes, classés en "évaluation périodique" en 2019, se sont révélés hautement dangereux en 2025. Si les dalles ont été encapsulées pendant les vacances d'automne sur pression des parents, le problème est loin d'être résolu. *"Il reste encore des trous dans les nouveaux sols et on demande un diagnostic sur toute l'école,* insiste Cécile Moreau, mère d'une petite fille de quatre ans et demi. *La Ville n'est pas très contente parce qu'on est en période électorale, mais on a une impression de banalisation du sujet, que ça n'est pas grave, qu'on fait du bruit pour rien."*
Il n'y a pas de seuil d'exposition à l'amiante, une fibre suffit.

Sébastien Fournier, de la FSU-SNUipp 13

Une situation presque banale, à lire la plainte. Cette dernière montre en effet une récurrence des difficultés rencontrées par les équipes des établissements scolaires confrontées à la présence d'amiante dans leurs murs. Un défaut d'information des équipes et des parents, des DTA incomplets ou inaccessibles, des travaux préconisés qui se font attendre, une minimisation des risques... L'amiante se retrouve autant dans les sols que dans les murs et plafonds, les joints, la colle, les canalisations. *"Et il n'y a pas de seuil d'exposition à l'amiante, une fibre suffit",* insiste encore Sébastien Fournier, co-secrétaire départemental de la FSU-SNUipp 13.

"On est sur des populations vulnérables, parfois très jeunes, avec les élèves, mais aussi sur des personnels [des collectivités et de l'Éducation nationale, ndlr] qui ne sont pas informés, avec des documents qui sont incomplets... Sur le plan sanitaire, les agents sont aussi angoissés, inquiets de leurs conditions de travail. Ils voient des collègues qui ont des problèmes de santé, qui développent des cancers. Une étude de Santé publique France de 2019 note qu'il y a eu 60 cas par an de mésothéliome [le cancer de la plèvre, lié à une exposition à l'amiante, ndlr] dans l'enseignement [entre 1998 et 2017]", appuie Julie Andreu. Dans les Bouches-du-Rhône, une enseignante en est morte en 2024. L'avocate compte une dizaine de cas de cancers liés à l'amiante. Une affection reconnue comme maladie professionnelle dans le département.

Des collectivités droites dans leurs bottes

Du côté des collectivités locales concernées, on assure avoir pris en compte le risque et la problématique. *"La présence des matériaux amiantés dans les bâtiments départementaux et le respect des procédures de travaux font l'objet d'un suivi extrêmement scrupuleux de la part des services départementaux",* explique ainsi le conseil départemental des Bouches-du-Rhône, qui gère les collèges. Si, selon nos informations, des interventions ont eu lieu dans une vingtaine de collèges, le département insiste dans sa réponse sur les travaux effectués au collège Alexandre-Dumas, dans le 14^e arrondissement, qui a connu une mobilisation importante au printemps 2024, après la lecture du dossier technique amiante de l'établissement. Mais les enseignants restent sceptiques.

Pour eux, les travaux ne sont pas à la hauteur et, surtout, le directeur académique des services de l'Éducation nationale n'a pas accepté leur droit de retrait. *"La reconnaissance de la dangerosité n'est pas venue des institutions, mais des travaux eux-mêmes",* explique Tristan Navailh-Hamza, un prof de français syndiqué chez SUD éducation. Il voit dans l'ampleur des travaux un révélateur de la dangerosité de la situation initiale. *"Les sols ne sont recouverts que depuis février et il y a déjà des trous dans les lino. Surtout, il n'y a pas de désamiantage complet de prévu",* dénonce cet enseignant. Selon le syndicat, 80 des 132 collèges du département contiennent de l'amiante.

Du côté de la Ville de Marseille, aucun chiffre n'est avancé. Le service presse se contente de mettre en avant la prise en compte du problème par le Printemps marseillais à partir de 2020. *"En 2020, on prend le problème de l'amiante à bras-le-corps,* explique un élu, sous couvert d'anonymat. *Les documents amiante étaient parfois anciens, mais nous avons fait des mises à jour régulières en 2021 et 2024. On ne met pas la poussière sous le tapis."*

Si rien n'est pas fait, si on attend comme pour les chantiers navals, on risque une vraie catastrophe sanitaire.

L'avocate Julie Andreu

Il poursuit un inventaire de bon élève : la publication des fiches récapitulatives des DTA de l'ensemble des écoles, la création d'une mission amiante en 2023, avec la réalisation de 1,5 million d'euros de travaux d'urgence depuis

trois ans. Le désamiantage systématique et total des établissements scolaires du volet écoles du plan "Marseille en grand". Un plan pluriannuel de dix ans pour désamianter l'ensemble des écoles de la ville. La formation des personnels sur les dangers amiante et les bonnes pratiques.

Mais là encore, les critiques fusent. Il y a la décision de publier les fiches techniques récapitulatives et non les dossiers techniques amiante complets, des défauts d'information ou des travaux en souffrance, comme le rappelle la plainte au sujet de la maternelle Clair-Soleil, dans le 14^e arrondissement de Marseille. *"L'ensemble des usagers de l'établissement est inquiet de la dégradation des matériaux contenant de l'amiante. Ils sont conscients d'avoir été soumis à une forte exposition passive à l'amiante, et n'ont pas la possibilité de connaître l'ensemble des diagnostics qui ont été réalisés. Enfin, ils attendent toujours que des travaux soient effectués, en particulier dans les salles de classe 1 (sol), 2 et 3 (plénum), ainsi que dans le couloir des sanitaires n°2 (poteaux)"*, expose la plainte. À la rentrée, un plafond avec de l'amiante a été percé et des résidus se sont retrouvés sur du matériel scolaire et les lits du dortoir...

"En s'associant à la plainte, on veut que ça fasse du bruit, que les choses changent", insiste Cécile Moreau, de la maternelle de Cuges-les-Pins. *"Si rien n'est pas fait, si on attend comme pour les chantiers navals, on risque une vraie catastrophe sanitaire"*, promet Julie Andreu. Selon sa plainte, *"50 000 à 100 000 décès liés à l'amiante sont encore attendus d'ici à 2030"*.